

Dispositif PSPC- Campagne 2022- Fiche de synthèse

Bilan du plan de surveillance de la contamination par les phycotoxines des mollusques bivalves au stade de la distribution

Instruction technique sectorielle de référence pour la campagne 2022 rappelant le contexte et le cadre de la programmation : DGAL/SDEIGIR/2022-6.

En ce qui concerne la production nationale, la surveillance officielle est exercée dans le milieu marin à travers les réseaux REPHY sanitaire et REPHYTOX. Le réseau REPHY prévoit une surveillance des espèces de phytoplancton productrices de trois familles de toxines. En parallèle, depuis plusieurs années, des plans de surveillance de la contamination des coquillages par les phycotoxines sont mis en place par la DGAL au stade de la distribution.

En 2022, le plan de surveillance porte sur la contamination des mollusques bivalves par les phycotoxines lipophiles et PSP (à partir du mois de mai pour ces dernières, ceci étant lié à un changement de méthode officielle qui devient la méthode chimique NF EN 14526).

BILAN DE LA REALISATION DE LA CAMPAGNE 2022

Le nombre total d'échantillons à prélever au niveau national était fixé à 440, à raison d'une unité par échantillon. La recherche des phycotoxines lipophiles s'effectuait sur 220 échantillons de même que la recherche sur les phycotoxines PSP, correspondant à 440 analyses au total. Sur les 440 prélèvements initialement programmés en 2022, 447 ont été effectivement prélevés :

- 222 prélèvements pour la recherche de phycotoxines lipophiles,
- 225 prélèvements pour la recherche de phycotoxines PSP.

Le taux de réalisation du plan de surveillance de la contamination des mollusques bivalves par les phycotoxines au stade de la distribution est ainsi de 102%, ce qui est comparable aux années précédentes.

Sur les 447 échantillons prélevés, 418 échantillons ont été analysés, soit 94% des échantillons qui ont été exploités :

- 216 échantillons pour la recherche de phycotoxines lipophiles,
- 202 échantillons pour la recherche de phycotoxines PSP.

Ces résultats sont récapitulés dans le tableau 1 ci-dessous.

Les résultats d'analyses de 29 échantillons n'ont pas été communiqués par les laboratoires.

Tableau 1. Taux de réalisation des prélèvements et d'exploitation des analyses du plan d'échantillonnage 2022

Matrice	Stade	Contaminant	Taux de réalisation	Taux d'exploitation
Mollusques bivalves	Distribution	Phycotoxines lipophiles et PSP	102%	94%

La figure 1 ci-dessous représente la répartition des prélèvements par catégorie de produits et par contaminants.

61% des prélèvements destinés à la recherche des phycotoxines lipophiles et PSP correspondent à des moules et 20% à des huitres.

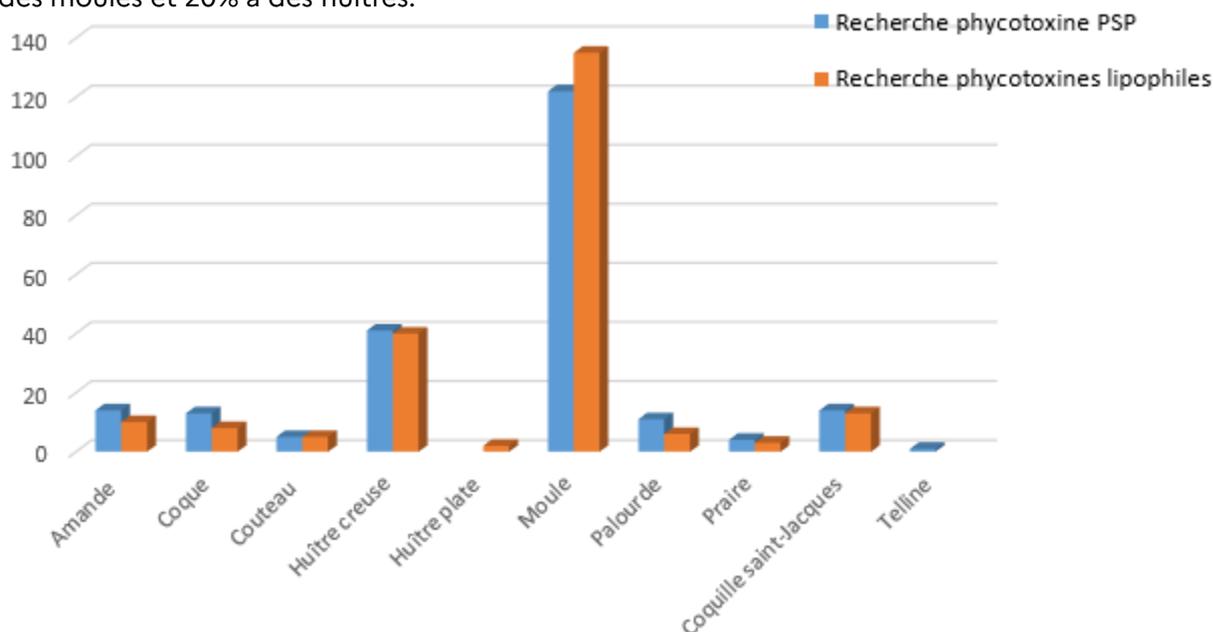


Fig 1. Répartition des échantillons par espèces et par analytes

La figure 2 ci-dessous indique la répartition des prélèvements par mois pour la recherche des phycotoxines lipophiles. Les modalités d'échantillonnage de ce plan étaient en effet de répartir 70% des prélèvements d'avril à octobre et les 30% restant au cours des autres mois de l'année afin de privilégier les périodes de toxicité maximales. Cette répartition a bien été respectée.

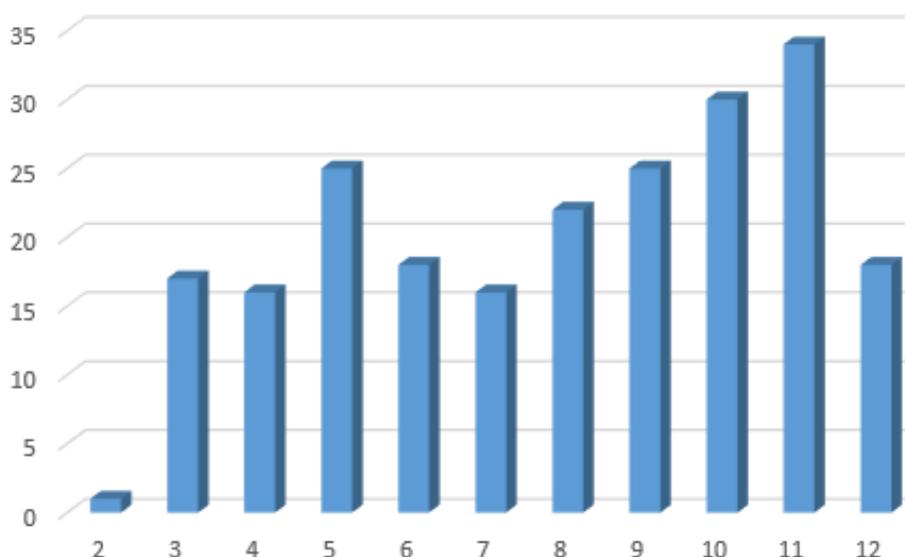


Fig 2. Répartition des échantillons pour la recherche des phycotoxines lipophiles par mois

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2022

Sur les 418 échantillons, pour lesquels les résultats ont pu être exploités, **tous étaient conformes**.

Le taux de non-conformité des mollusques bivalves par rapport aux phycotoxines lipophiles et PSP est donc estimé à 0% (IC₉₅-[0.0- 0.91%]).

Le tableau 2 présente les résultats de ce plan de surveillance.

Tableau 2. Répartition des prélèvements et résultats par type de matrice et par analyte

	Nombre de prélèvements								Nb échantillons analysés	Nb échantillons non-conformes	% conformité
	Huitres	Moules	Palourdes	Amandes	Coques	St Jacques	Autres	Total			
Toxines lipophiles	42	135	6	10	8	13	8	222	216	0	100
Toxines PSP	41	122	11	14	13	14	10	225	202	0	100
Total	83	257	17	24	21	27	18	447	418	0	100

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le taux de réalisation des prélèvements pour ce plan de surveillance pour 2022 est très satisfaisant et dépasse comme pour les années précédentes 99%.

Le bilan de ce plan est très satisfaisant, avec un taux de conformité des mollusques bivalves au critère réglementaire relatif aux phycotoxines qui est de 100% (IC₉₅-[99.09- 100%]). Ces valeurs sont comparables aux valeurs relevées depuis 2017.

En complément de la surveillance régulière des zones de production, ce plan de surveillance permet de réaliser une vérification de la conformité des produits mis sur le marché français, qu'ils soient d'origine française ou importés.

La combinaison des deux dispositifs de surveillance permet de s'assurer du niveau élevé de protection du consommateur. En 2023, la surveillance porte de nouveau sur la contamination des mollusques bivalves par les phycotoxines lipopophiles et ASP et permettra de consolider les données et suivre leur évolution dans le temps.

Tableau 4 : Evolution du taux de conformités entre 2017 et 2022

Année	Taux de conformité (intervalle de confiance à 95%)
2022	100% (IC ₉₅ -[99.09- 100%])
2021	99.8% (IC ₉₅ -[98.71- 99.96%])
2020	99.8 % (IC ₉₅ -[98.71- 99,96%])
2019	99.8 % (IC ₉₅ -[98.7- 99.96 %])
2018	99.8 % (IC ₉₅ -[99.1- 99.97%])
2017	100 % (IC ₉₅ -[99.41- 100%])

